

# SERVICES D'ANALYSE ET DE RECHERCHE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

## COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

## Bulletin des SARR

### Quoi de neuf?

Juillet 2007

#### *Démarrage des études de comparabilité de la rémunération à court terme*

La CRTFP mène présentement trois études de comparabilité de la rémunération qui serviront à appuyer les parties dans le cadre de leurs négociations en 2007 et 2008.

Les projets ont été choisis parmi plus de deux douzaines de propositions recueillies des parties à la négociation collective dans la fonction publique fédérale en 2006.

Deux des études comprennent une vaste enquête sur les salaires et les avantages sociaux offerts par d'autres employeurs des secteurs public et privé pour des emplois comparables à certains postes dans le domaine de la sécurité et des services techniques des unités de négociation représentées par l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Les études seront réalisées par des fournisseurs de services externes sélectionnés au moyen d'un processus de soumissions concurrentiel.

La troisième étude porte sur les professions liées aux services de santé représentées par l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada. À la demande des parties, l'étude sera fondée sur la méthodologie élaborée par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) pour son *Enquête sur la rémunération globale*. Elle sera réalisée au nom de la CRTFP grâce à un partenariat entre l'ISQ et Statistique Canada.

Des pourparlers visant à déterminer la portée, le cadre et les paramètres des trois projets ont été amorcés avec les parties concernées. Les résultats devraient être publiés soit au cours des six premiers mois de l'année 2008.

#### **Au sujet des SARR**

Les Services d'analyse et de recherche en matière de rémunération (SARR) de la Commission ont été établis pour recueillir, compiler, analyser et diffuser des renseignements objectifs, exacts et actuels sur les taux de rémunération, les gains des employés, les conditions d'emploi et les avantages sociaux comparatifs dans les secteurs public et privé.

Les renseignements, qui proviennent d'enquêtes reposant sur une saine méthodologie, seront transmis aux plus des 50 parties à la négociation collective dans la fonction publique fédérale (employeurs et agents négociateurs), à d'autres organismes des secteurs public et privé ainsi qu'au grand public.

#### *Vers l'élaboration d'un sondage national*

La CRTFP fait présentement l'essai d'une variété de méthodologies et d'outils en vue de l'élaboration d'un sondage national. Les SARR continuent de travailler en étroite collaboration avec Statistique Canada pour tirer profit de son savoir-faire en matière de définition et de résolution de problèmes méthodologiques et administratifs liés à la réalisation d'un sondage à l'échelle nationale.

Des travaux majeurs relatifs à l'élaboration d'un sondage national visant un vaste éventail des postes de la fonction publique devraient être

(Suite à la page 2)



**SARR — Dans le cadre de notre mission, nous avons comme objectif d'être reconnus par toutes les parties à la négociation collective dans la fonction publique fédérale et par les autres personnes et organisations intéressées comme une source d'information complète et faisant autorité pour les questions touchant la rémunération.**

(Suite de la page 1)

réalisés au cours de la prochaine année. Ils porteront entre autres sur l'identification des emplois repères ainsi que le développement de l'échantillon, des paramètres et des processus de collecte et de diffusion de données. Nous espérons émettre une série préliminaire des résultats du sondage à l'automne 2009.

#### ***Conseils utiles du Comité consultatif sur l'analyse et la recherche en matière de rémunération***

Depuis sa première rencontre en janvier 2006, le Comité consultatif s'est réuni de façon régulière. Les discussions lors de ces réunions ont porté surtout sur la contribution du Comité consultatif à la réalisation du mandat de la CRTFP relatif à l'analyse et à la recherche en matière de rémunération, et sur les moyens d'aider les SARR à répondre aux intérêts de l'ensemble des parties assujetties à la nouvelle *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*. Les membres ont également délibéré au sujet de la composition, du rôle et du fonctionnement du Comité consultatif.

Au cours des 18 derniers mois, les membres ont conseillé les SARR quant aux critères de sélection des projets d'études à court terme et des fournisseurs de services externes qui auront à réaliser ces études. De plus, des discussions récentes ont porté sur les méthodologies d'enquête et sur les outils appropriés pour l'élaboration de projets à long terme.

Durant les prochains mois, le Comité consultatif se chargera d'examiner et de présenter des recommandations sur les options et le niveau de complexité associés aux enquêtes sur les salaires et les avantages non salariaux.

En ce qui concerne son rôle et ses objectifs, le Comité consultatif a formulé des recommandations relatives à sa composition ainsi qu'à la nomination et au roulement de ses membres, aux processus visant à identifier de futurs membres et à la sélection du président.

Les membres examineront également diverses méthodes d'autoévaluation en vue d'élaborer un cadre simple et efficace pour la mesure du rendement en fonction duquel les travaux du Comité seront évalués.

#### ***Dotation au sein des SARR***

Tout récemment, les SARR ont fait des progrès en ce qui concerne l'établissement de leur organisation de base grâce à la dotation de certains postes clés.

En effet, les employés embauchés récemment possèdent entre eux une vaste expérience dans les domaines de la rémunération, des relations patronales-syndicales et de l'économique du travail. Cette expertise combinée à la participation de fournisseurs de services externes, aideront la CRTFP à répondre aux besoins d'information des parties, en matière de rémunération.

#### ***Faites-nous part de vos commentaires***

Depuis la création des SARR, nous nous sommes efforcés de faire connaître nos activités à toutes les parties à la négociation collective de la fonction publique fédérale, aux autres intervenants et partenaires ainsi qu'au grand public.

En répondant à quelques questions en ligne, vous pourrez nous indiquer si nous atteignons notre objectif et nous aider à améliorer nos communications.

Le sondage électronique se trouve à:  
[http://www.pslrb-crtfp.gc.ca/cars-sarr/survey\\_f.asp](http://www.pslrb-crtfp.gc.ca/cars-sarr/survey_f.asp).



Pour de plus amples renseignements sur les Services d'analyse et de recherche en matière de rémunération de la Commission des relations de travail dans la fonction publique, visitez [crtfp.gc.ca/sarr](http://crtfp.gc.ca/sarr).